



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

# Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Supprimer la perception de la TPS sur les nouveaux logements

Description : Il s'agit d'autoriser que les logements destinés au marché locatif et les condominiums invendus soient loués sans que la TPS soit perçue. Le remboursement serait visé par la même suppression graduelle en fonction des prix que le remboursement de la TPS pour immeubles d'habitation locatifs neufs. La proposition prendrait effet le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		-	347	359	371	383	1 459

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : L'estimation de Finances Canada du coût du remboursement actuel de la TPS pour immeubles d'habitation locatifs neufs calculé au taux de 36 a été utilisée et extrapolée à 100 %.

Source d'incertitude : La principale source d'incertitude porte sur l'interaction entre la suppression graduelle en fonction des prix et la montée des prix.

Sources des données :	Variable	Source
	Coût projeté du remboursement actuel pour immeubles d'habitation locatifs neufs	Finances Canada, Rapport sur les dépenses fiscales fédérales de 2020